

# Les descendants de Sulpice



**Recueil des actes des Darnault**  
**commune de Vineuil (Indre)**

**BAPTEME**  
**NAISSANCE**

Le sixième sept cent quatre-vingt-quatre le cinquième jour Du mois  
De novembre a été baptisé par moy soussigné, Jeanne, née  
Du même jour du légitime mariage De Louis Biard Laboureur  
et De Anne Chambon son épouse le parrain a été Martin Biard  
et la marraine Jeanne Biard, oncle et tante de l'enfant qui ont  
Déclaré ne savoir si ce sont de ce interpellé le père absent. *Sacroté*  
Desiré

Jeanne  
Biard

L'an mil huit Cent huit le Onze du mois de Février  
 apres midi pardevant nous maire et officier de l'état  
 Civil de cette Commune de Vineuil est comparu Jean  
 Vallet laboureur au lieu de Courvaux lequel nous apresant  
 un enfant du Sexe masculin né aujourd'hui avant  
 midy de lui de Charlotte et de Jeanne Girard son  
 épouse au quel ils ont donné le prénom de Jean le  
 Site de Charlotte presentation faite en présence de Jean  
 Vallet ou de de Gensous et Louis Vallet au lieu de  
 Gensous demourant au lieu de Courvaux Tous les deux  
 et ont les pere et Gensous declare ne savoir si que  
 avec nous le present acte de naissance apres lecture  
 faite Vallet Girard

Jeanne <sup>Prêt. d. p.</sup>  
 Prêt <sup>Prêt. d. p.</sup>  
 N° 26

L'An, mil huit cent vingt-un,  
 le vingt cinq du mois de décembre,

nous Nicolas, Joseph Gilbert Cathelinot  
 maire et officier, de l'Etat civil de la commune de  
 Vineuil, canton, de Leroux Département de l'Indre;  
 est comparu, Gilles Prêt, âgé de quarante cinq  
 ans, laboureur à Germignies en cette commune, lequel  
 nous a présenté un Enfant du sexe féminin, née de  
 ce jour de lui déclaré et de Marie Pivri, son  
 épouse, auquel il lui a donné le nom propre  
 de Jeanne Prêt, la dite déclaration présentée  
 faite en présence de Gilles Deloy père âgé de  
 soixante ans cultivateur en ce bourg; Et de Julien  
 Tribillon âgé de quarante trois ans, Etienne Pabier  
 en ce bourg; Et ont les père et témoins déclaré nous  
 signer avec nous d'office le sousigné de ce requis.

De lui Tribillon Cathelinot

**MARRIAGE**

Vineuil 11 septembre 1713

Mariage  
Charles Darnault  
Mathurine  
Goussier

Le onze septembre mil sept cent treize apres les fiancailles et les publications des bans tant en ville paroisse qu'en celle de St plantaire delout sans opposition suivant le certificat du 1<sup>r</sup> curé dudit plantaire signé Goussier, curé de la paroisse de St plantaire et la permission dud<sup>e</sup> curé au bar Dubeluy delout certifié par les<sup>r</sup> Duchesne maison neuve aux Isles neus a la benediction nuptiale Charles Darnault fils de <sup>D. Humez</sup> Martin Darnault et de Leonarde petolon, et Mathurine charpentier fille de defunct Jean, et de Marie Jacquet vu<sup>z</sup> la outre la permission de laditte Jacquet ainsi qu'il nous a été attesté par le dit 1<sup>r</sup> curé de St plantaire, les autres ceremonies et ordonnances de ce royaume et diocese observées delout en presence de m<sup>r</sup> Louis Charney greffier de la cour de la cure dudit vineuilles, et m<sup>r</sup> Galien Douleson, Francois Breteau et autres qui ont déclaré ne s'opposent ~~au~~ fait les soussignez par moy soussigné prieur curé de vilers Douleson  
C Darnault Charney. Goussier  
J. Douleson curé de vilers

Vineuil 7 juillet 1739

M. Le septieme jour de juillet Mil sept cent trente neuf apres les fiancailles  
et publications d'union faites a trois divers Dimanches ou fetes non consecutives  
Silvain Tremeau en l'Eglise de Saudy, et celle de Vineuil des promesses de mariage d'entre Silvain  
U. Tremeau fils de Charles Tremeau laboureur demeurant a Dignole en cette  
Marie Mauchien  
parreisse, et de Marguerite Jabellin, et Marie Mauchien fille de Pierre Mauchien  
laboureur demeurant a Saint parreisse de Saudy, et de deffunte Marie Millier  
auxquelles publications personne n'a fait opposer, En le Conge et certificat de

M. le Curé de Saudy en date du cinq de ce mois signé v. f. Madari Curé  
de Saudy, ne connoissant d'ailleurs aucun empchement canonique, ny civil, Je  
soussigné prestre Curé de la parreisse de S. Vincent de Vineuil ai recu les parts  
susnommes a la Benediction nuptiale, que je leur ai accordé apres qu'ils se  
sont donnez respectivement leur consentement de mariage selon la forme  
prescrite par la S. Eglise en presence et du consentement de Pierre Mauchien  
pere de l'epoux, de Charles Tremeau, et Marguerite Jabellin pere et mere de  
l'epouse, Claude Jabellin ayeul de l'epouse, Pierre Molineau beau pere d'el. epoux,  
Anne Guillemin sœur de l'epouse, et de plusieurs autres parents  
et amis soussignés. Mauchien, Tremeau, Jabellin  
Mauchien, Molineau  
E. Bourdesol pres. de Vineuil



Vineuil 7 juillet 1739

M. François Trimeau,  
le  
Marguerite  
Mauchien.

Le même jour Septième Juillet aud. an mil Sept cent Trente Neuf après les  
francailles, et publications dûment faites atroi divers Dimanches ou fêtes -  
non consécutives en l'Eglise de S. Soudy, et en celle de Vineuil des promesses de  
mariage d'entre François Trimeau fils de Charles Trimeau Laboureur, le de  
Marguerite Jabellin demeurans avignoles en cette paroisse, le Marguerite  
Mauchien fille de Pierre Mauchien Laboureur, et de défunte Marie Billiot  
demeurans à Saintes paroisse de Soudy, auxquelles publications personne ne  
s'étant opposé, vu le congé, et actificat de M<sup>l</sup> le curé de Soudy en date du  
cinq de ce mois signé vob. Madoré curé de Soudy, reconnoissant d'ailleurs  
aucun empêchement canonique, ny civil, Je soussigné prêtre curé de la paroisse  
de Vineuil de Vineuil ai vu les parties surnommées ala Bénédiction nuptiale  
que je leur ai accordé après qu'elles se sont données respectivement leur consente-  
ment mariage selon la forme prescrite par la S<sup>te</sup> Eglise en présence et du consentement  
de Pierre Mauchien pere de l'epoux, de Charles Trimeau, et Marguerite Jabellin  
pere, et mere de l'epoux, Claude Jabellin ayent de l'epoux, François Harlay cousin  
de l'epoux, Etienne Trimeau oncle de l'epoux, Pierre Molinier beau pere de l'epoux -  
et de plusieurs autres parents et amis soussignés. ( Trimeau  
Mauchien ) ( Trimeau ) ( Trimeau ) ( Trimeau )  
Mauchien & Solby & Bourdesol  
ante Julpain

M. J. L'an mil Sept cent quarante neuf le vingt cinq novembre apres  
 la publication de ce bas du futur mariage entre Nicolas Bidaud age  
 de vingt trois ans fils de Mathieu Bidaud laboureur l'epouse Vincente  
 madelaine Chanion d'une part et Marie Lablauche femme d'Alain le  
 d'annee Bidaud d'autre part toute deux de cette paroisse Saint Lucelle  
 Eglise de ce lieu, lesquels de leur plein et libre accord sans aucune  
 contrainte ou opposition le apres les fiancailles celebrees  
 le vingt trois du mesme mois par le presbytere de cette  
 paroisse ay eue le consentement de leurs parents et de leurs  
 mariages des fidelles parties et leurs ay donne la benediction  
 nuptial avec le serement presente par la sainte Eglise  
 presant le confesseur Antoine Lablauche le annee Bidaud les  
 pères de la dite Eglise, le madelaine Chanion mere de la  
 Eglise de ce lieu le presant de la dite Eglise, ou de la dite  
 de la dite Eglise, Mathieu Chanion cousin germain de la dite Eglise  
 mere, Nicolas Bidaud parain de la dite Eglise le presant de la dite  
 paroisse l'excepte Nicolas Bidaud qui est de la paroisse de Villiers lesquel  
 nous ont atteste que dessus sur le domicile, l'age et la qualite de  
 cette paroisse, le ont declaree ne sçavoir siques de ce mariage

M. J. curé de Vineuil

L'an mil Sept Cent soixante deux le dix huit Janvier, apres la  
 publication des deux bnfutuz mariage entre ceste Marie  
 Lab. mineur de Nicolas Biard et de St. Marie La Blanche  
 mielles Lab. en lieu des postes de cette paroisse d'une part;  
 Et Madeleine Legros fille majeure de Sylvain Legros, et  
 Marie Madele Lab. en lieu de femme ainy de cette paroisse  
 et d'autre part faite en l'eglise par nous de Notables  
 paroisiales le 26 Janvier 1772 tenus dans quel se bit  
 trouvi aucun empêchement ou opposi; apres les fiancailles  
 celebres le 16. Novembre 1771 de cette paroisse, ay receu  
 le mutual consentement des deux parties cy dessus en l'eglise,  
 Et leur ay donne la benediction nuptiale avec les exorcismes  
 prescripts par la Ste. Eglise presens le Consistoire, Nicolas Biard  
 pere Sylvain Legros pere Marie Madele, et encore  
 en l'absence de Martin Biard oncle Jean y quant seuls du mariage  
 de cette Marie Madele Legros pere, Michel Legros pere  
 le quels nous ont attestés en l'eglise sur luy, qualitez de Curé  
 Et ont tout ordonné de leur pouvoir de ce Intelligible

L'abbé de Vincennes



M  
Gilles Brest  
Maire de Vineuil

8

au jourd'hui quatorzième jour du mois de Germinal  
l'an Deuxième de la République Française à dix  
heures de nuit pardevant moi Lilsain Berthou  
membre du Conseil Général de la Commune de Vineuil  
Département de l'Indre et la pour rédiger les  
actes destinés à constater l'union des  
mariages Et lesdits des Citoyens sont comparus  
Paris à sa maison commune pour contracter mariage  
Jean Baptiste Gilles Brest âgé de seize ans journailler  
demeurant en l'Église de Vineuil Département  
de l'Indre fils de Jean Brests journalier Et de  
Marguerite Perraguin. Sans épouser tous deux d'aucun  
en l'Église de Vineuil Département de l'Indre  
Pierre âgé de seize ans fils de Martin Brest  
Et de Anne Bergeron. Sans épouser d'aucun d'aucun  
tous les deux au lieu des portes en l'Église de Vineuil

3e volet de l'acte

Actes  
Signés  
Moy  
Maire de Vineuil  
Lilsain Berthou  
Dixième  
ont déclaré  
Ces qui ont signé avec  
Maire de Vineuil  
Maire de Vineuil







**SEPULTURE  
DECES**



N<sup>o</sup>  
 Solange  
 Sely

Le 23 mil huit cent quarante deux,  
 le vingt trois du mois de mai, à six heures du soir,  
 pardevant nous Etienne Peltier membre du conseil  
 municipal, remplissant par délégation du maire les  
 fonctions d'officier de l'état civil de la commune de  
 Vineuil, canton de L'Évroux, département de l'Indre,  
 ont comparu Séverin Lurmet, âgé de quarante deux  
 ans, propriétaire au bourg de cette commune, et  
 Michel Berthier âgé de quarante neuf ans,  
 receveur des contributions directes, demourant au lieu de  
 haute roseterie en cette commune, Les quels nous en  
 déclarons que le vingt trois du mois de May, à l'heure  
 sus dite, Solange Sely, âgée de trent quatre  
 fermière au domaine de la Mardelle en cette commu-  
 ne épouse de Joseph Varnault, ainsi fermière au  
 lieu de la Mardelle, Est décédée en sa maison au dit  
 lieu de la Mardelle, ainsi que nous nous en sommes  
 assuré et les déclarans ont signé avec nous le présent  
 acte, après que lecture leur en a été faite;

M. Peltier S. Lurmet 1842

N<sup>o</sup> 4  
 Décès  
 De  
 Darnault  
 Joseph  
 le 16 février 1866

L'AN mil-huit-cent-soixante-sept  
 Die-sept Du mois de février, à neuf heures Du  
 matin. Pardevant nous Tiers et Contrajurés,  
 Adjoint, remplissant par dérogation du Maire  
 et en son absence les fonctions d'officier de  
 l'état civil de la Commune de Vineuil,  
 Canton de Lerraux, Département de l'Inde,  
 ont comparu Bougault Baptiste, journaliste  
 âgé de quarante ans, demeurant au village  
 des Postes en cette Commune, beau frère du  
 Décédé et Auguste Silvain, propriétaire, âgé  
 de soixante-deux ans, demeurant au bourg  
 de Vineuil, beau frère du Décédé; lesquels nous  
 ont déclaré que hier à huit heures du soir  
 Darnault Joseph, propriétaire, né en la  
 Commune de Saint-Thalès, Canton de  
 Lerraux, âgé de soixante-trois ans, veuf  
 en premières noces de Solange Jolly, épouse  
 de Bougault Jeanne, fille de feu  
 Darnault Estienne et de Jean François  
 Périssard, est décédé en sa demeure  
 sise au Domaine de la Mardelle en  
 cette Commune, ainsi que nous nous en